

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 4 février 2016**

Président : Daniel VIGNARD, Maire

Présents : Marie-Claude OVISTE - Richard SIMMINI - Brigitte KLEIN - Daniel COINTY - Gilles GARNIER - Michèle DUCROUX - Jean-Pierre BREVET - Stéphanie CHAUVOT - Guillaume PORTHE - Jean-Marc RIGAUDIE- Chrystelle GONNARD BOSDEVEIX.

Excusées : Corinne SEVE (Pouvoir à Michèle DUCROUX), Caroline BOURGEOIS-RIOU (Pouvoir à Richard SIMMINI).

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre BREVET

La séance est ouverte à 20h35

Le Conseil Municipal,

- APPROUVE à l'unanimité le compte rendu de la séance du 7 janvier 2016.
- ENTEND les comptes rendus des syndicats :
  - ✓ SMICTOM : Débat d'Orientation budgétaire
  - ✓ SIEP : Vote du budget 2016, raccordement de la commune de Villars les Dombes.
  - ✓ Commission transports CCDSV : extension du réseau Saônibus aux communes de l'ancienne CCPOD.
- DECIDE à l'unanimité de ne pas préempter sur la vente d'un appartement Route de la Dombes.
- DECIDE à l'unanimité de procéder au bornage de la parcelle ZB62 sise à Fontaine Ouest, AUTORISE le Maire à signer le plan de bornage normalisé qui sera établi par Arpège, géomètres experts à Trévoux et PREND EN CHARGE l'intégralité du coût de ce bornage.
- DECIDE à l'unanimité de ne pas appliquer les clauses de révision des loyers jusqu'au 30 novembre 2016 pour les baux des locaux artisanaux et commerciaux.
- DECIDE, par 13 voix pour et 1 abstention, de verser une subvention aux centres de loisirs et colonies de vacances fréquentés par les enfants de la commune de Savigneux âgés de quatre ans à seize ans, FIXE le montant de cette participation à TROIS EUROS (3,00 €) par jour et par enfant pour l'année 2016 et LIMITE cette participation à vingt-deux jours maximum par enfant et par an.
- DONNE un avis favorable pour l'acquisition d'une tronçonneuse neuve pour le service technique auprès de l'entreprise AGRIPRO pour un montant de 665,83 € HT ainsi qu'au remplacement des 90 jardinières de fleurs usagées. L'acquisition se fera directement auprès d'un fabricant italien (société MARCHIORO située à VICENZA en Italie, pour un montant de 2 648,43 € nets).
- PREND connaissance de l'avancement du dossier de reprise du commerce multiservice et donne un avis favorable au maintien de la proposition d'un loyer à 400 € HT pour les murs du commerce.
- ENTEND l'avancement des travaux :
  - Réalisation de petits travaux à la bibliothèque.
  - Chemin de Châves, l'immeuble (mur et toiture) situé au 395 n'a pas été réparé suite à l'arrêté de péril pris par le Maire le 24 décembre 2015, l'arrêté d'interdiction de la circulation sur cette

voie est donc toujours applicable, la Commune laisse un délai supplémentaire de 15 jours au propriétaire pour réaliser les travaux nécessaires.

- remplacement des canalisations d'eau potable en cours Route de Villeneuve, bien vérifier la reprise définitive de la chaussée, car en l'état, la circulation sur cette portion de route est vraiment inconfortable et dangereuse.
- L'entreprise Serra a procédé à la réparation du mur des anciennes écoles.

#### QUESTIONS DIVERSES :


- Projet « Harmonie » : le diagnostic réalisé conclue à l'absence d'amiante dans la maison du Poète. Ain Habitat a pris en compte toutes les remarques formulées par les représentants de la commune lors de la présentation du projet. Le projet sera validé lors du prochain conseil municipal et une réunion publique aura lieu le 1<sup>er</sup> avril 2016 à 18h30 à la Salle Polyvalente.

- Entend le compte rendu du recensement de la population en cours. 80 % des sabinieniens sont recensés à ce jour. Il reste environ une centaine d'habitants à rencontrer. 70 % des foyers ont saisi les informations en ligne.

Le défilé des pompiers aura lieu dimanche 14 février 2016. Il sera suivi par une remise de grades et un vin d'honneur à la salle polyvalente. Départ à 11 heures devant la Mairie

La séance est levée à 23h00.

Etabli le : 12 février 2016.

 Le Maire  
Daniel VIGNARD